

JEUNESSE ET SOCIÉTÉ ÉTON DU CAMEROUN DU SUD

Bernard DELPECH

Psycho-sociologue ORSTOM, 213, rue La Fayette, 75010 Paris

RÉSUMÉ

Le pays éton est situé dans le sud du Cameroun, en région cacaoyère, au voisinage de Yaoundé. C'est un pays densément peuplé, constitué de petites exploitations familiales. La société coutumière est fortement gérontocratique.

Les jeunes ont un bon niveau d'instruction mais un retard au départ, pour des raisons historiques, fait qu'ils ont plus de difficultés à trouver place dans les emplois des secteurs public, commercial et industriel.

La concentration des terres entre les mains des anciens, les obstacles à l'ouverture de nouvelles plantations les frustrent dans leurs aspirations à l'indépendance économique. Pour se dégager, en attendant d'accéder à la terre, ils se tournent vers des activités à faible support foncier.

Leur désir de s'extraire de la condition paysanne les conduit à partir nombreux pour la ville afin de poursuivre une scolarité ou de trouver un emploi. Ils y parviennent très difficilement, contraints à de petits métiers ou au chômage.

MOTS-CLÉS : Jeunesse — Économie marchande — Cacao — Exode rural — Pression foncière — Densité de peuplement — Instruction — Aspirations.

ABSTRACT

THE ETON YOUTH AND SOCIETY IN SOUTHERN CAMEROON

The Eton country is situated in southern Cameroon in a cacao-growing area near Yaoundé. It is densely populated and is composed of small family farms. Its customary society is highly gerontocratic.

The young people receive a good education but they have difficulties in finding jobs in the public, commercial and industrial sectors due to their delayed school attendance for historical reasons.

Their longing for being economically independent is thwarted by their elders who hold the land and are opposed to the creation of new plantations. Therefore, they turn towards activities requiring only a small plot until they can acquire land.

They want to climb the social ladder and therefore, a great number of young people migrate towards the town in order to pursue their studies or to find a job. But they have difficulties and are obliged to perform petty handicrafts or remain unemployed.

KEY WORDS : Youth — Market economy — Cocoa — Rural exodus — Land pressure — Population density — Education — Aspirations.

UNE RÉGION DENSÉMENT OCCUPÉE

Partie la plus peuplée de la province du Centre-Sud le pays éton constitue, avec ses 250 000 habitants et une densité moyenne de l'ordre de 80 hab./km², l'un des pôles démographiques du Cameroun. C'est là, en effet, une valeur élevée en milieu agricole forestier, où l'on estime qu'au-dessus de 50 hab./km², l'équilibre entre population et ressources devient précaire. La présence au sud, au nord et à l'est, d'espaces restés,

clairsemés, accuse cette situation de surcharge humaine. Les zones à forte pression, dépassant 100 hab./km², ne sont pas rares.

Le taux d'accroissement annuel, pour élevé qu'il soit, ne dépasse pas celui constaté dans l'ensemble du sud.

UN VERGER CACAOYER ÂGÉ

Le cacao manifeste ici son écrasante souveraineté. Il procure l'essentiel des recettes, constituant le

moteur de toute circulation monétaire. Il trône le plus souvent à proximité immédiate des habitations, au détriment des cultures vivrières qui, par suite des rotations avec longues jachères, s'éloignent progressivement des points de consommation. Il s'agit de petites exploitations familiales, très individualisées et morcelées. La distribution des tonnages souligne la place prépondérante tenue par ce pays dans l'économie agricole du Cameroun du sud. Cependant, les plantations subissent, depuis plusieurs années déjà, les effets du vieillissement. Compte tenu des conditions de gestion de l'espace utile, qui contribuent à la faiblesse des rendements, le cacao immobilise d'importantes superficies et la surexploitation des terres a entraîné une dégradation inquiétante des potentialités naturelles. Les deux-tiers de la cacaoyère éton, autrefois fleuron de la région, sont plus ou moins frappés de stérilité.

Jouant sur la proximité d'un important marché urbain, ce pays est devenu, récemment, une zone de forte production vivrière, susceptible de bouleverser l'ordre des spéculations paysannes. Les transactions vivrières occupent une place de plus en plus importante, au point de déclencher des pénuries locales. La vocation du pays est exclusivement agricole : 96 % des habitants sont des paysans.

UNE SOCIÉTÉ COUTUMIÈRE A ACCENTUATION GÉRONTOCRATIQUE

La société éton présente d'étroites similitudes avec ses voisins du groupe Bulu-Béti-Fang dit « Pahouin » : acéphale et lignagère, elle est organisée suivant la filiation patrilinéaire et la patrilocalité.

L'unité de résidence, de production et de consommation, est la famille nucléaire polygame formée d'un homme, ses épouses et ses enfants célibataires.

Cette société est dépourvue de pouvoir politique institutionnalisé. L'autorité renvoie à la position dans un groupe de parenté en vertu du principe de séniorité. La prééminence des anciens s'exprime par le contrôle foncier et celui des alliances matrimoniales. La réussite individuelle, la richesse, le prestige, sont fortement valorisés.

Légitimant les droits du père, assurant une exclusivité sexuelle sur la femme et le contrôle de sa force de travail, à la base des rapports entre lignages, la compensation matrimoniale est d'apparition récente par substitution à l'échange matrimonial entre clans. Autrefois formée de biens symboliques, fonctionnels dans ce seul contexte, elle est aujourd'hui constituée d'éléments consommables et de

monnaie à destination universelle. Elle n'est plus mise en réserve pour un mariage futur mais souvent employée pour financer des dépenses pressantes de consommation ou d'investissement. Elle subit une forte inflation, allant jusqu'à représenter un an et demi de revenus cacaoyers.

C'est une société gérontocratique : respect des anciens par les jeunes, des hommes par les femmes. L'autorité paternelle est forte, les enfants doivent manifester respect et obéissance. Tant que le père est vivant, on se garde d'initiatives pouvant être interprétées comme des velléités d'autonomie ou une mise en cause de sa parole. La rupture avec le père est redoutée; elle peut entraîner privation d'héritage et malédiction.

UNE JEUNESSE INSTRUITE MAIS HANDICAPÉE PAR UNE MOINDRE PÉNÉTRATION DANS L'APPAREIL D'ÉTAT

L'effort de scolarisation, très intensif comme dans l'ensemble du sud, fut amorcé par les églises chrétiennes dès la fin du siècle dernier, avant l'intervention coloniale. L'enseignement primaire est extrêmement développé (taux de scolarisation voisin de 100 %) et les établissements scolaires ne suffisent pas à répondre à la demande. Près de la moitié de la population scolaire fréquente des établissements religieux.

Tout aussi ouverts aux perspectives de promotion économique et culturelle que les ressortissants des sociétés partenaires, les Éton ont été, pour des raisons historiques liées à leur position en amont par rapport à la côte, plus tardivement concernés par l'effort d'instruction. Ce retard au départ est responsable de leur moindre participation à la formation de la bourgeoisie gestionnaire, d'où une plus grande difficulté à se caser dans les emplois de bureau des secteurs public, commercial et industriel. Il n'y a pas ici de « lobby », de réseau d'influence, propre à assurer des protections constituant des filières de recrutement. La mise à l'écart des rares élites après l'échec de J.-M. MBIDA en 1958 (1), a contribué à renforcer cette situation qui constitue un sérieux handicap pour une jeunesse pressée d'appartenir à la classe des « cols-blancs ».

UN EXODE MASSIF VERS LA CAPITALE

Le pays éton réunit toutes les caractéristiques propices à un phénomène d'exode : peuplement dense et saturation des terroirs, monétarisation en expansion, niveau d'instruction élevé parmi les couches

(1) Homme politique camerounais d'origine éton, premier ministre du Cameroun en 1957-58. Démis par J. RAMADIER, haut-commissaire de la république à Yaoundé, au profit de A. AHIDJO.

les plus jeunes qui sont sous-employées. A ces facteurs bien connus vient s'ajouter un malaise entre générations lié à l'autoritarisme des anciens.

L'évasion hors du cadre rural, bien que moins marquée que dans d'autres régions du sud, est importante. L'élan est principalement dirigé vers les villes (Douala 20 %, Yaoundé 55 %. A Yaoundé les Éton forment 12 % de la population) où il s'inscrit dans une tradition remontant au début du siècle. Il est entretenu par l'existence de noyaux stables. L'exode touche surtout les hommes de moins de 30 ans; à Yaoundé, on assiste, malgré la saturation du marché du travail, à un afflux de jeunes actifs (75 % ont moins de 20 ans).

Les groupements administratifs où l'émigration est la plus forte ne sont pas nécessairement les plus peuplés. C'est plutôt la faible importance démographique du village, l'absence d'équipements sociaux et de lieux de distraction, les difficultés à s'évader facilement par suite du mauvais état des pistes, qui semblent constituer les principaux facteurs, outre la dégradation des rapports avec les anciens et les conditions économiques. Les bourgs constituent l'étape initiale de la trajectoire migratoire.

Comportements et attitudes de la jeunesse Éton

LA PRIVATION FONCIÈRE

La concentration des plantations cacaoyères entre les mains de la fraction la plus âgée de l'élément masculin, phénomène général en pays éton, procède de la conjonction de conditions très particulières : surcharge humaine due à des circonstances historiques ayant entraîné, compte tenu du mode d'exploitation, une forte saturation des terroirs; valorisation sociale de la richesse qui a pris, monétarisation aidant, une assise foncière; idéologie de la réussite hors du milieu rural.

Le facteur déterminant réside dans une pression foncière élevée, résultat d'une conjoncture historique. En arrière-garde des migrations pahouines vers le littoral, les Éton se sont trouvés étroitement imbriqués dans le puzzle ethnique sud-camerounais; contenus au sud par les Basaa auxquels ils durent s'affronter pour se tailler une place, adossés à la Sanaga au nord sous l'effet indirect de la poussée peulh, dont les Vuté prirent le relais.

Cette position à l'étroit les a conduits à une mobilisation de tout leur espace utile, rendant difficile l'ouverture par les jeunes de nouvelles plantations. La transmission de la terre se trouve ainsi souvent différée jusqu'à la disparition de la génération aînée.

La polygamie et la valorisation d'une descendance nombreuse ont en outre favorisé, à chaque génération, le nivellement et le morcellement des exploitations.

Taille exiguë des plantations, affaiblissement des rendements par épuisement des sols, stagnation des prix cacaoyers interdisent le recours à une main-d'œuvre extérieure salariée. La capacité de production d'une unité repose le plus souvent sur la mobilisation des dépendants familiaux.

Dans la société traditionnelle, du fait du nomadisme agricole, les rapports de l'homme à la terre étaient peu élaborés, l'attachement au terroir et son aménagement peu prononcés; on ne connaissait guère que des droits d'usage, acquis par défrichement.

L'essor de la cacao-culture a entraîné une évolution précipitée du régime foncier, en conférant à la terre, devenue un facteur essentiel de production, une valeur intrinsèque. L'évolution a été accélérée par la forte saturation des terroirs.

L'emprise s'est étendue de l'arbre au sol qui le porte. La conception de la richesse, fortement valorisée, inclut de nos jours la terre. La plantation fournit la base moderne du prestige. Moyennant une activité de production modérée, elle procure de l'argent et la satisfaction fournie par l'image flatteuse, véhiculée par l'idéologie nationale, de planteur moderniste contrôlant beaucoup d'espace. Le fait que les premières plantations aient été créées par des compagnies concessionnaires européennes et que les missionnaires aient incité à les imiter, a contribué à cette valorisation.

Le planteur éton, peu différent à cet égard de ses voisins bété, ne cherche pas à se constituer un patrimoine auquel il associerait progressivement la génération montante, avant de le lui léguer.

Les missionnaires l'ont encouragé à « pousser » sa progéniture et convaincu que la réussite passe par l'instruction. Il s'est contraint, pour y parvenir, à d'importants investissements qu'il a réalisés en gérant son capital foncier comme un levier de promotion sociale. Si la possession d'une plantation le flatte personnellement, ce n'est pas pour autant en milieu rural que doit, dans son esprit, se réaliser l'avenir de ses enfants, qu'il situe beaucoup mieux dans le secteur rentable des emplois technico-administratifs auxquels leur savoir devrait permettre de prétendre. La fonction de la plantation est de fournir une rente de situation utilisée comme tremplin pour l'accession des jeunes au statut de « cols-blancs ».

Outre le bénéfice d'une redistribution financière, la filière « par la ville » lui laisse espérer des appuis dans les sphères d'influence et notamment un accès plus aisé aux prêts agricoles, un salaire constituant, aux yeux d'un banquier, une caution nettement plus sûre qu'une terre à cacao.

Tout ceci peut expliquer qu'en toute bonne conscience le planteur éton se soucie assez peu d'offrir à ses enfants les moyens de leur émancipation par attribution d'un usufruit foncier. Attaché à sa

terre, il en conserve jalousement la jouissance et n'incite qu'assez mollement ses fils à ouvrir leur propre plantation lorsque les conditions s'y prêtent. Son intérêt est, tout au contraire, de les maintenir le plus longtemps possible sous son contrôle. Leur accession à l'autonomie aurait en effet pour résultats, à moins qu'ils n'accèdent à des emplois salariés, de le priver d'une main-d'œuvre utilisée à bon compte, d'où une baisse importante de sa productivité, de ses ressources en liquidité et partant de son prestige.

Cet attachement des anciens au contrôle des moyens de production, utilisé comme instrument de prééminence sociale, constitue un frein certain à l'évolution vers un mode de gestion plus intensif du capital cacaoyer. Mais il leur assure encore un quasi-monopole monétaire si l'on tient compte de ce que, jusqu'à une date récente, le cacao était l'unique production marchande, la seule source de numéraire.

LA FRUSTATION DES JEUNES ET LE RECOURS A DES ACTIVITÉS D'ATTENTE

Très attachés aux valeurs concrètes, convaincus que le prestige « moderne » réside plus dans l'argent que dans le contrôle des moyens de production et des échanges, pressés d'entrer en possession d'objets manufacturés, signes d'indépendance, les jeunes souffrent de leur condition. Ils se plaignent de ne retirer qu'un maigre bénéfice de leur travail, d'être rétribués d'une manière insuffisante ou de ne pas l'être du tout, le planteur se contentant parfois de prendre en charge leur contribution fiscale et de leur offrir le gîte, le couvert et quelques vêtements. Ils rechignent à l'effort et se satisfont mal des encouragements qui leur sont prodigués de patienter jusqu'à la succession. Le recours à des réserves forestières encore sous contrôle du lignage ne procure pas, dans l'immédiat, la solution recherchée puisqu'il faut déboiser, planter, puis entretenir pendant plusieurs années avant de récolter. Il est par ailleurs difficile d'entreprendre une plantation si le père s'y oppose. La malédiction et le bannissement sont des armes redoutées que les anciens ont tôt fait de brandir.

Pour se dégager, les jeunes se tournent vers des activités non soumises à accès à la terre, peu consommatrices d'espace ou à faible support foncier, susceptibles de procurer rapidement des revenus réguliers tout en restant discrètes, plutôt que de recourir au salariat agricole, rare et auquel ils répugnent, considérant comme déshonorant de prêter leur force de travail à un parent ou un voisin. Maraîchage, petit élevage, ramassage des fruits sauvages, des palmistes, du bois de chauffage et des piquets, commerce de viande de chasse, « cueillette » du vin de palme, petit artisanat, sont au nombre de ces occupations provisoires, exercées

en prenant soin de ne pas rompre avec le père pour ne pas courir le risque d'être écarté de la succession et de susciter de réactions hostiles parmi les anciens, prompts à interpréter ces initiatives comme des atteintes à leur statut. Ces entreprises sont souvent éphémères, dans le but d'accumuler pour satisfaire un besoin précis : acheter un deux-roues, construire une case, trouver les moyens de subsister en ville pendant la période de recherche d'un emploi, financer un apprentissage ou reprendre une scolarité devant déboucher sur l'acquisition d'un diplôme aux vertus magiques, voire se constituer péniblement une dot qui peut représenter jusqu'à un an et demi d'effort. Devant une telle inflation, on en vient d'ailleurs à se demander s'il n'y a pas là une riposte des anciens qui récupèrent ainsi une fraction des revenus.

Les situations individuelles sont très variables selon le secteur de résidence, les disponibilités en terres du lignage, la composition de la famille et le rang du jeune parmi ses frères. La description qui vient d'être faite renvoie à une situation moyenne.

Dans les zones les moins accidentées ou les plus accessibles, les possibilités de cultures vivrières sont meilleures ; dans certains secteurs, les terroirs, moins saturés, permettent encore quelques créations.

Si le jeune est l'aîné, il y a plus de chances pour que le père l'aide à constituer sa dot ou la lui fournisse. Il est courant que les garçons pourvoient par eux-mêmes à leur mariage, le rôle du père se limitant à faire fonctionner l'épargne comme dot ; encore faut-il que la possibilité leur en soit donnée par des activités agricoles marchandes. La promesse d'une dot peut être un moyen utilisé par le père pour conserver ses fils sur la plantation. Le statut d'aîné ne constitue pas toujours un atout. Ce peut être, au contraire, une position désavantageuse, si les cadets sont encore jeunes. L'accession de l'aîné à l'autonomie soulagera le père dans l'éducation des autres enfants.

Le mariage d'une fille procure des rentrées qui pourront être affectées à la dot d'un garçon. Les enfants peuvent être appariés selon leur rang d'âge, le mariage de l'une permettant celui de l'autre.

La polygamie est à la source d'inégalités : d'une part le morcellement foncier est plus prononcé, les héritiers étant plus nombreux, d'autre part la transmission « par les femmes » aboutit à des différences importantes. La plantation étant, à chaque génération, divisée au prorata du nombre d'épouses (et non du nombre total d'enfants) puis en parts égales entre les siblings frères utérins, le « fils unique de mère » se trouvera avantagé.

LE DÉSIR DE S'EXTRAIRE DU MILIEU PAYSAN

L'instruction, générale et abstraite, vient consolider un penchant très modéré pour les choses de

la terre. Elle contribue aux sentiments de résignation, voire d'aversion que suscite la perspective d'un avenir agricole.

Aux yeux des jeunes, l'accession au rang des diplômés fournit les meilleures chances de fuir une condition perçue comme pénible, humiliante, sale et peu lucrative puisque soumise aux aléas des récoltes et aux fluctuations du marché. L'école éloigne, souvent définitivement, de la vie villageoise dont elle inculque le mépris; elle développe une survalorisation idéalisée du milieu urbain et des emplois « assis » dits « de crayonnage ».

Le voisinage de la capitale administrative a renforcé l'image avantageuse du fonctionnaire aux revenus de bon niveau assurés avec régularité, aux activités reposantes, bien vêtu, à l'abri des intempéries et des maladies dans le confort d'un bureau. La proximité du pouvoir, son appartenance à l'aristocratie du savoir lui permettent de monopoliser les privilèges.

Si des projets agricoles ont leur place dans l'esprit des jeunes, ils se nourrissent de fantasmes de planteurs-citadins à travers des représentations d'aisance matérielle : visites dominicales au village en complet-veston avec arrivée au volant d'une automobile, accueil et générosités dans une demeure moderne témoignant de la réussite, inspection des plantations, distribution de salaires et gratifications aux ouvriers, participation aux affaires publiques et conseils éclairés. Ces fantasmes correspondent tout le reste à la seule fonction positive de l'école à l'égard du milieu rural : fournir des retombées grâce aux revenus urbains par le jeu des redistributions (dot, assistance, investissements des planteurs-absentéistes).

JEUNES EN VILLE

Le cas le plus banal est celui des scolaires entretenus : hébergés par un parent ou un ami, ils poursuivent leur scolarité, faute de place dans un établissement du département, ou bien après exclusion, ou bien encore parce que leurs parents les ont recommandés à un surveillant général, un censeur ou un proviseur, originaires du même arrondissement ou appartenant à la même ethnique. Pour leur procurer ce complément d'instruction, la famille au village s'astreint à des efforts pécuniaires d'autant plus lourds qu'ils manquent de bras et que les débours les plus importants (les frais « d'écolage » absorbent jusqu'à 50 % des revenus) se situent en période de soudure. Ils ont parfois un tuteur auquel ils fournissent une aide domestique. Leur avenir est

cependant moins compromis que celui des scolaires « indépendants », trop âgés pour être acceptés dans un établissement, même privé, ou sans appuis financiers suffisants pour y entrer. Ils suivent d'une manière plus ou moins régulière des cours du soir ou par correspondance, préparent leurs devoirs en groupe, logent chez une relation ethnique ou partagent une case en location. Ils subsistent grâce à l'assistance des « grands frères » et à de petites besognes. Leur projet est d'entrer dans une quelconque administration, à tout le moins d'occuper un emploi salarié en bureau. Ils présentent dans ce but le plus grand nombre de concours et cherchent à s'assurer des aides parfois coûteuses. Ils se plaignent de l'insuffisance des postes à pourvoir, de la corruption des examinateurs.

La catégorie de jeunes Éton la plus répandue à Yaoundé, celle dont l'avenir est le moins assuré, est constituée par les pseudo-actifs. Souvent pourvus d'un assez bon niveau d'instruction, leur qualification professionnelle est très faible. Les métiers techniques, mécanique, tôlerie, peinture-auto, ferronnerie, menuiserie, frigoristerie, les attirent mais ils n'ont pas les moyens de financer un apprentissage payant, jusqu'à l'obtention de l'indispensable certificat (1). Ils s'échinent à épargner par de micro-besognes et petits commerces : vente de légumes au bord des trottoirs à proximité des magasins d'alimentation, de cigarettés, d'allumettes, de confiseries et de noix de cola « au plateau », vente de plats préparés dans les artères des quartiers peuplés et au voisinage des ministères, négoce d'objets d'artisanat dans les quartiers résidentiels, transport de marchandises en « pousse », garde et lavage de voitures, activités de « market-boy », petits trafics, contrebande et rapine.

Quant aux jeunes filles, malgré la formation ménagère qu'elles ont parfois reçue, leurs chances de trouver un emploi sont encore plus réduites et leur cote en tant que parti matrimonial n'est pas très bonne; on les taxe de légèreté et on leur préfère les campagnardes réputées moins « têtues ». On en trouve qui sont placées comme aides familiales chez un parent, en échange du vivre et du couvert. Certaines sont entretenues par un ami, quelques unes s'adonnent à la prostitution de manière plus ou moins régulière, parfois pour racheter leur dot.

Jeunes des deux sexes se distraient « en modernes » à la mesure de leurs moyens; ils flânent dans les quartiers commerçants, admirant les vitrines, écoutent les airs à la mode sur le pas des disqueries, fréquentent en bandes les centres culturels étrangers, où l'on peut feuilleter des illustrés, visiter des

(1) Un « patron » parvient à vivre de ses apprentis qui lui fournissent un minimum de revenus, indépendant des fluctuations de clientèle.

expositions, voir des films sans déboursier, rêver qu'on est ailleurs...

Les raisons de leur départ sont invariablement les mêmes : ils supportaient mal de rester en situation de dépendance, ils ont besoin d'argent; tant qu'à vivre assisté, mieux vaut être ici. Les solidarités familiales, la présence de parents installés d'une manière stable facilitent leur venue.

La vie rurale leur apparaît trop morne, ils répugnent à prendre parti dans les querelles des « vieux » qui ressentent leur esprit d'entreprise comme une atteinte à leur statut. La ville les libère des obligations traditionnelles. S'ils n'ont pas acquitté l'impôt, ils craignent la maréchaussée; la ville leur permet de se fondre dans la masse.

L'exemple des aînés qui ont réussi leur laisse l'espoir de revenir un jour au village « en grand type ». Mais le plus souvent déçus dans leur désir

d'élévation sociale, ils éprouvent le sentiment d'avoir été bernés et s'en prennent à tous, parents qui n'ont pas su remplir leur devoir à leur égard, aînés qui leur ont pris « leurs » places, pouvoirs publics qui les oppriment.

*
* *

Voilà, sommairement évoqués, les problèmes de la jeunesse éton. Ils ne sont guère différents de ceux de bien des jeunes Africains, issus de ces milieux ruraux forestiers, bien scolarisés, dont la situation économique permet mal une insertion à la mesure de leurs aspirations. Ils en souffrent peut-être plus que d'autres en raison d'une très forte pression sur la terre qui les pousse à chercher ailleurs et d'une attirance des lumières de la ville, si proches.